

*Annuaire de la Société d'Histoire
et d'Archéologie de Colmar 2019-2020*



Lieux et anecdotes du Vieux Colmar

Bibliothèque de la ville de COLMAR

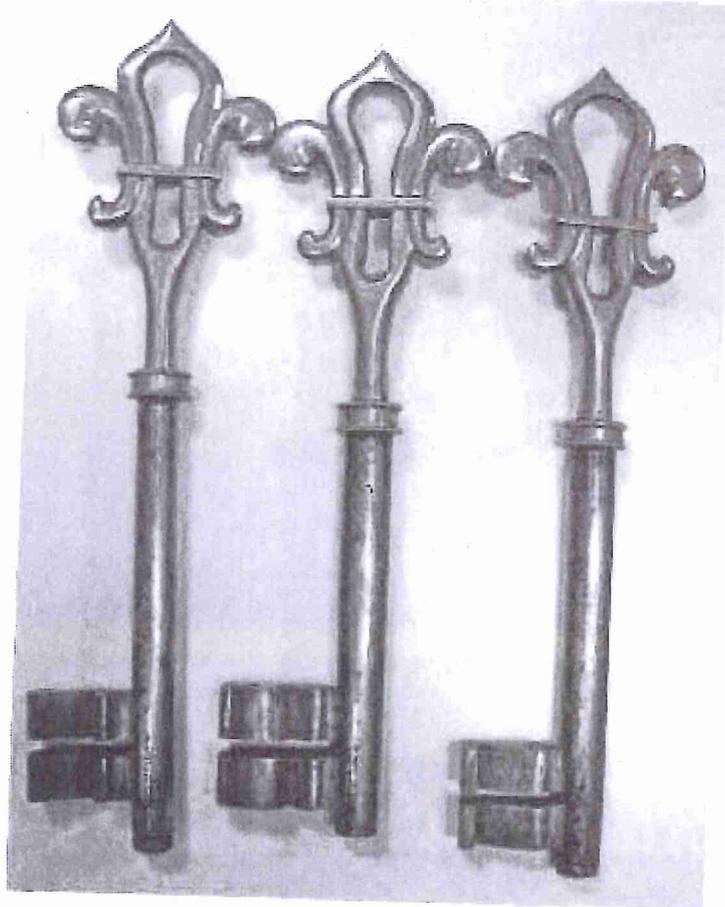


3 0179 00382586 2

LE SÉJOUR COLMARIEN DE CHARLES X EN SEPTEMBRE 1828

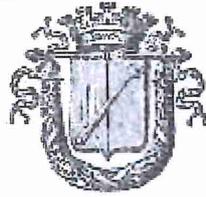
Il fut avec Louis XIV le seul roi de France à visiter Colmar. Quittant Paris le 31 août 1828, Charles X entra en Alsace par le col de Saverne le 6 septembre et passa la nuit du 6 au 7 dans l'ancienne résidence des princes-évêques à Saverne. Accueilli à Strasbourg le lendemain, il y séjourna jusqu'au matin du 10 septembre. Le même jour, le maire Jean-Chrysostome Louis de Müller et 300 enfants, agitant de petits drapeaux blancs, saluèrent le roi à l'entrée de la ville. Durant son séjour colmarien, le souverain s'installa à l'hôtel de la préfecture (actuelle hôtel de ville). Le lendemain, le cortège se rendit à Mulhouse puis revint à Colmar au cours de l'après-midi. Le roi quitta la ville le 12 septembre, passa par Kaysersberg, puis par le col du Bonhomme, traversa la Lorraine et arriva à Paris le 19 septembre.

Ce séjour royal de 48 heures fut préparé de longue date. Hormis le respect des usages protocolaires, la Ville finança cette visite sur ses propres deniers et l'investissement fut conséquent.



Clefs de la Ville présentées au Roi lors de son entrée à Colmar (Musée Unterlinden).

Fête du Roi.



Le Maire de Colmar a l'honneur d'inviter

*à venir au bal que le Conseil municipal donnera,
samedi soir 2 Novembre, à l'Hôtel-de-Ville, à
l'occasion de la Fête de Sa Majesté Charles X.*

Le Maire de Colmar,

B.^m de Muller.

Colmar, le 21 Octobre 1826.

*Ce billet ne pourra servir qu'à la personne qui y est désignée.
M. M. les Officiers supérieurs & autres en uniformes seront seuls
reçus en habits, mais sans épées.*

*L'entrée sera refusée à toute personne en habit qui se présenterait
en habit.*

*Les salles ne pouvant contenir toutes les personnes à inviter, vous
êtes priés, en cas d'empêchement, de vouloir bien se faire con-
naître au Secrétariat de la Mairie.*

Les salles ne seront ouvertes qu'à sept heures précises.

Invitation au bal à l'hôtel de ville

(Colmar, Bibliothèque municipale, Cabinet des estampes).

Dès le 14 août 1828, le Conseil vota un crédit de 25 000 francs, financé par la vente de bois. Pour l'accueil du cortège royal, elle chargea les entrepreneurs Xavier Molly et Jean-Georges Wetterlé d'ériger un arc de triomphe de plus de 13 mètres de haut à la jonction de la route départementale n° 1 et de la route royale n° 83. Une petite baraque fut également construite à côté de l'arc de triomphe. De nouvelles guérites ainsi qu'une tente furent érigées à l'entrée de la ville (porte de Rouffach ou Kléber). Le maire fit également aménager deux ponceaux en bois, l'un près de la porte Kléber, l'autre dans la rue des Clefs. Afin d'assurer au mieux la propreté des rues empruntées par le cortège, la Ville avait fait répandre 170 m³ de sable dans la rue Kléber, la place Kléber et la rue des Deux Clefs et 47 m³ dans la rue Saint-Nicolas et la place Saint-Martin. Du 16 au 31 août, elle avait également fait niveler et charger de gravier la place des manœuvres jouxtant le Champ de Mars ainsi que le chemin qui relie la route d'Ingersheim à celle de Turckheim. Pour la décoration de la cité, 817 jeunes sapins avaient été coupés dans les forêts communales de Wintzenheim et placés le

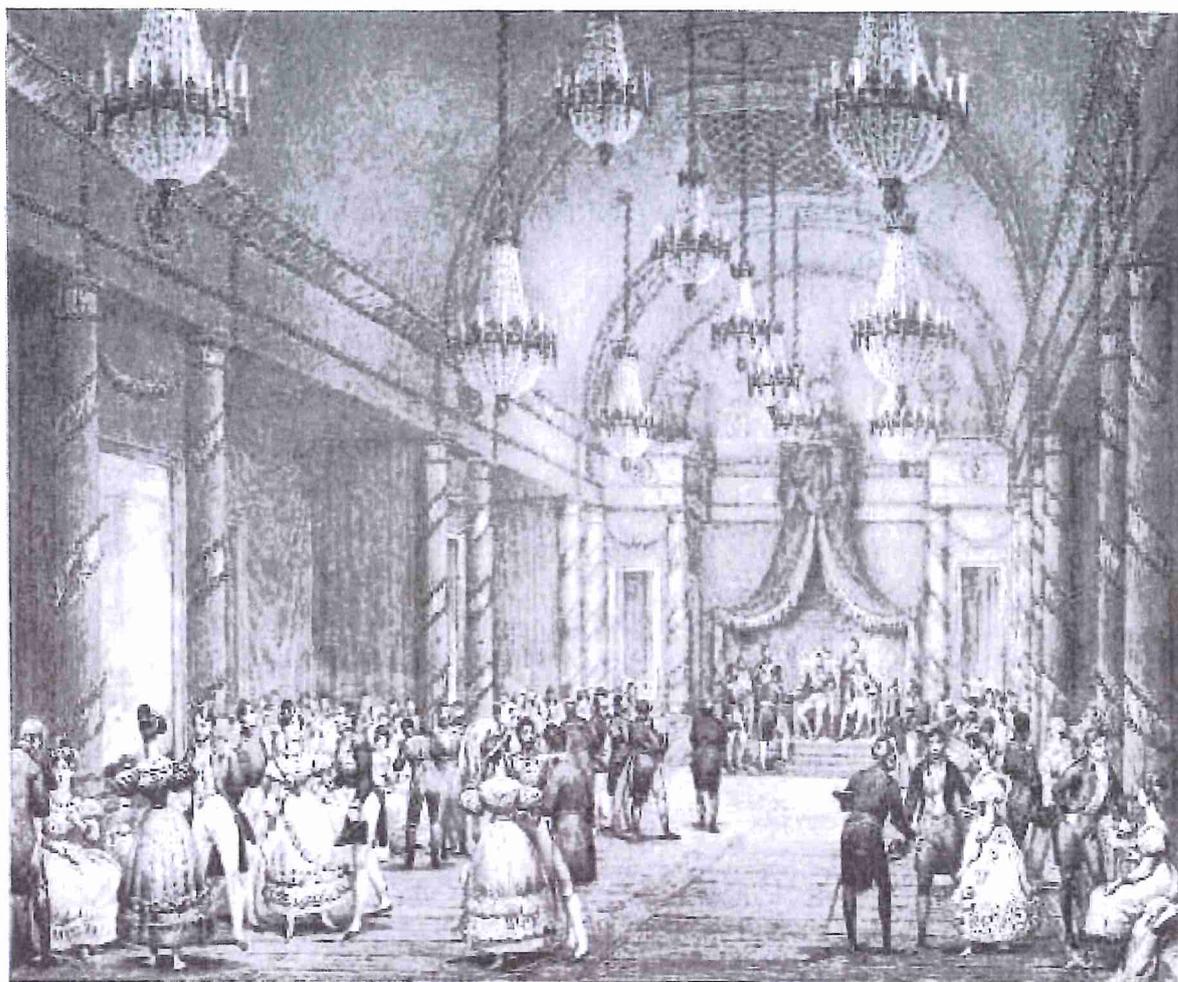
long du trajet emprunté par le souverain. 28 personnes avaient également été chargées de couper des branchages de chêne dans la forêt du Neuland afin de confectionner 427 aunes de guirlandes. Le peintre Schmitt eut la mission de peindre en vert 65 poteaux implantés au Champs de Mars et 102 autres le long du trajet sur lesquels flottaient des oriflammes.

Un bal devait se dérouler dans la soirée du 11 septembre à l'hôtel de ville (rue Turenne). La Municipalité chargea les entrepreneurs Xavier Molly et Jean-Georges Wetterlé de percer une nouvelle porte cochère donnant sur la rue Turenne et d'aménager une salle de danse de 25,60 mètres de long sur 10,70 de large soit 273,92 m², ainsi qu'une galerie pour les musiciens de 12 m². La Ville choisit de transformer le magasin à bois en salle de bal. Situé au nord de la cour intérieure, il avait été vidé de sa réserve de bois, stockée au Werkhof. Les travaux de maçonnerie et de charpente nécessitèrent l'utilisation de 97,32 m³ de bois de sapin, 940 kg de fer, 1 065 clous à chevron, 72 livres



Le roi devant la préfecture (Lithographie provenant de l'ouvrage de P.-J. Fargès-Méricourt *Relation du voyage de Sa Majesté Charles X en Alsace, Strasbourg, F.G. Levrault, 1829*).





Le Prél au bal de la ville de Colmar.

La salle de bal lors du passage de Charles X.

de craie jaune, 26 boisseaux de plâtre, 900 briques ordinaires, 1 000 grosses briques, 160 quintaux de chaux, 21 m³ de sable de gravière, 26 m³ de sable de la Fecht et une toise cube de moellons de Wettolsheim soit une dépenses de près de 13 000 francs. La Ville en profita pour rafraîchir la peinture des salons, des portes et des volets de la mairie. François Schliethoerlen posa un nouveau plancher orné de frises en chêne dans l'antichambre au 1^{er} étage en entrant au grand salon. Au total, les menuisiers Armbruster et Burghardt posèrent 334 m² de nouveaux planchers et confectionnèrent trois grandes tables destinées à recevoir les rafraîchissements prévus au bal. Le peintre Paille colla 148 rouleaux de papier peint et 60 « mains » de papier gris. La Ville dépensa au total 15 605 francs pour l'ameublement, la décoration, les tentures, la tapisserie et la peinture. La maison Grancher de Paris livra 18 glaces et des lustres pour 9 600 francs. Avant le début de la réception, quatre hommes avaient été engagés et avaient ciré pendant deux jours les parquets, tandis que six autres personnes lavèrent les escaliers, les vestibules et les salles du rez-de-chaussée pendant quatre jours.

Louis Schmeltz fournit 1 299 « pots à feu » en terre cuite dont une grande partie était destinée à l'illumination de la collégiale: 32 sur le clocher, 64 à l'entour de la galerie en fer, 48 sur le conduit en cuivre, 160 sur les planches placées entre les pyramides, 16 sur les pyramides, quatre

sur la tourelle de la cloche du tocsin, 24 sur les autres pyramides et 551 sur la galerie en pierre. Le clocheton de l'église protestante était, quant à lui, illuminé par 32 pots, tandis que 144 éclairaient la plate-forme du mur de la Cour royale et 224 les piliers des quatre entrées de la ville. Schmeltz livra également 13 819 lampions à suif dont 3 160 pour la mairie, 1 200 pour la Cour royale, 1 000 pour le Tribunal de première instance, 16 801 pour l'hôtel logeant le ministre de l'Intérieur et 1 100 pour le presbytère logeant l'évêque ainsi que 700 lampions à cire pour la mairie. Pour l'éclairage de ces pots à feu et lampions, 1 226 kg de suif furent nécessaires. De son côté André Bechtel fournit 15 000 portes-mèches en fer blanc pour lampions et 2 600 autres portes-mèches. Adam Süß fournit 10 000 lampions supplémentaires et 1 000 pots à feu ordinaires plus 115 pots plus grands.

Pour la tenue du bal à l'hôtel de ville, la maison Gros Frères installa 55 becs et 140 lampions pour l'éclairage et fournit 500 litres de vin chaud, 250 bouteilles de vin blanc, 500 bouteilles de bière, 15 bouteilles de sirop. La maison Reinhardt livra 50 bouteilles de sirop divers, 100 litres de punch froid, 100 litres de punch chaud, 1 000 glaces de divers parfums, 50 litres de bière, 30 plats de diverses sucreries, 8 tartes d'amandes, 8 tourtes au punch, 8 gâteaux à la confiture, 8 tourtes au pain, 12 gâteaux de Savoie, 30 bretzels, 20 brioches, 20 kougelhopf, 20 tartelettes garnies de confitures, 100 litres de lait, de l'eau de fleur d'oranger et deux corbeilles en satin brodées en or et garnies. M. Bechole fournit 100 bouteilles de vin rouge et 18 litres de vin blanc. La pharmacie Duchamp fournit 50 bouteilles de limonade gazeuse à l'orange, 50 à la framboise et 50 au citron ainsi que 45 bouteilles d'eau gazeuse. La maison Ohl livra également trois ananas au prix de 20 francs la pièce. Au cours d'une des réceptions, le souverain et sa suite eurent l'occasion de goûter six bouteilles de vin de paille de 1760 fournies par M. Athalin.

Afin de commémorer l'événement, la Ville fit frapper des médailles. La maison Barre de Paris envoya neuf médailles en or destinées au roi, au dauphin, à la dauphine, à la duchesse de Berry, au duc de Bordeaux, à Mademoiselle, au ministre de l'Intérieur, au préfet et au maire. 86 médailles en argent étaient destinées aux hôtes de marque. Les 250 médailles en bronze avaient été offertes aux membres des différentes commissions d'organisation, à celles qui ont logé des personnes de la suite du roi, et à toutes celles remplissant des fonctions administratives gratuites et qui avaient été invitées au bal. En outre, 18 de ces médailles avaient été dorées et offertes aux jeunes filles qui avaient présenté des fleurs au souverain.

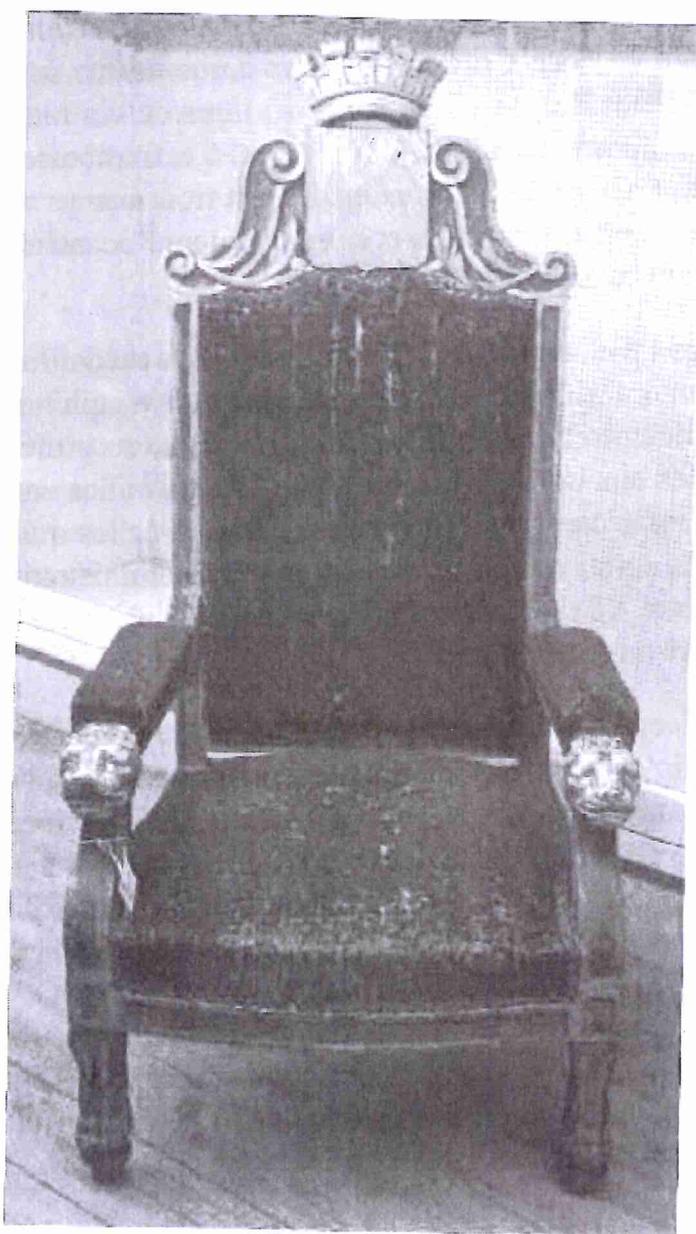
Parallèlement à la réception officielle, la Ville avait prévu des réjouissances populaires. Elle avait engagé Etienne Christophe, artiste mimique et ventriloque, qui donna plusieurs spectacles les 10 et 11 septembre au Champ de Mars. De même, Pierre Cornillot, « professeur d'aérostation » prit l'envol dans son ballon de six mètres de diamètre le 11 septembre à 5 heures. Plusieurs bals avaient également été organisés, l'un au pavillon du Champs de Mars, l'autre sur le champ de manœuvres et le troisième dans la maison Schreiber. La Ville prit en charge les frais d'orchestre.

Le boucher Joseph Conrad livra 792 rations de viande pendant trois jours aux 264 hommes du régiment de hussards de Chartres, formant l'escorte du roi et 270 rations aux 90 hommes du 38^{ème} régiment d'infanterie. La Ville offrit également 202 livres de viande de porc, 130 livres de « piémont », 13 livres de sel et 202 litres de vin à la prison de Colmar¹.

1. Archives de Colmar, Fonds 1815-1870, 3 K 1/51

Le 10 janvier 1829, le maire communiqua au Conseil l'état de la dépense occasionnée par la visite du souverain. Elle s'avéra royale : 68 734,87 francs. Dans ce montant figuraient une somme de 153,45 francs du Consistoire protestant et 3 600 francs du Conseil de fabrique de la collégiale Saint-Martin pour la décoration des deux églises. En déduisant le crédit de 25 000 francs déjà voté, la Ville devrait éponger 43 734,87 francs. Le Conseil nomma une commission chargée de vérifier toutes les factures, secondée par l'architecte-voyer Jacques Marie Félix Griois et Thadée Wimpffen, ancien architecte-voyer. Le 22 janvier 1829, elle rendit ses conclusions. Elle avait réduit les dépenses à 64 381,77 francs.

En déduisant le crédit de 25 000 francs déjà voté, le montant se chiffra à 39 381,77 francs. En 1827, le budget communal indiquait une dépense totale de 213 890 francs. La visite du roi pendant ces deux jours équivalait à un tiers de l'ensemble de toutes les dépenses communales faites en 1827. Afin de solder cette somme, la Ville décida d'y affecter l'excédant de 1827, de reporter certains travaux (l'abattoir entre autres), de vendre des rentes foncières et de faire des économies !



Fauteuil confectionné pour la venue de Charles X (Musée Unterlinden).